

Bourses Parcours

Mobilité étudiante interrégionale

BOURSES DE MOBILITÉ 2022-23

Ces bourses s'adressent aux étudiants ayant un domicile permanent au Québec à plus de 60 km du Cégep de Sept-Îles et qui s'inscrivent en première année d'un programme à temps plein, au Cégep de Sept-Îles à l'automne 2022 ou à l'hiver 2023. Le nombre de bourses disponible et le montant de la bourse sont déterminés en fonction du programme choisi (voir la liste plus bas).

Un montant est versé après chaque session (après le dénombrement), jusqu'à concurrence de quatre sessions pour un programme préuniversitaire et de six sessions pour un programme technique.

- Une preuve de résidence antérieure sera exigée afin de confirmer l'admissibilité.
- Les attestations d'études collégiales ne sont pas concernées par ce programme de bourses.

**Les étudiants les plus éloignés seront privilégiés.*

PROGRAMMES CONCERNÉS

Programmes techniques

- **Technologie de maintenance industrielle**
Dix bourses de 22 500 \$ (3 500 \$ X 6 sessions)
- **Techniques de bureautique**
Six bourses 22 500 \$ (3 500 \$ X 6 sessions)
- **Techniques d'éducation à l'enfance**
Neuf bourses de 22 500 \$ (3 500 \$ X 6 sessions)
- **Soins infirmiers**
Dix bourses de 22 500 \$ (3 500 \$ X 6 sessions)

Programmes préuniversitaires

- **Science, Social Science (ENG)**
Sept bourses de 15 000 \$ (3 500 \$ X 2 sessions)
- **Langues, lettres et communication**
Cinq bourses de 15 000 \$ (3 500 \$ X 2 sessions)